

l'Office de l'organisation du marché deviendra une institution fructueuse. Cependant, il présente un désavantage. Il élimine la concurrence chez les vendeurs et il se peut qu'il ne se révèle pas aussi avantageux que nous l'espérons.

Je crois que le ministre du Travail va en entendre parler davantage par les gens du comté de Victoria, s'il n'en a pas déjà entendu parler, de même que le ministre de l'Agriculture. Le Gouvernement se doit de venir en aide à ces gens, car je crois qu'il s'est occupé de la question en toute bonne foi et a porté le cultivateur à le penser. Je suis heureux de constater que le ministre de l'Agriculture est entré à la Chambre. J'aurais bien aimé qu'il fût ici il y a quelques minutes, mais il pourra lire ce que j'ai dit. Je n'ai pas parlé longuement. Je l'ai félicité de ce qu'il a fait, mais je l'ai aussi critiqué pour n'avoir pas insisté pour que l'Office fasse un travail équitable. Cela n'était pas nécessaire, que je sache; mais, si on avait pris plus tôt les mesures opportunes, nous ne serions pas dans la situation où nous nous trouvons en ce moment.

J'espère que l'Office se révélera fructueux; mais il faudra pour cela que le Gouvernement s'arrête sérieusement à certaines de ces demandes. Ainsi que je l'ai dit tantôt, bien qu'on puisse penser que certaines de ces déclarations sont exagérées, je suis parfaitement au courant de la question des pommes de terre et je crains que la vérité ne soit plus grave que je ne le voudrais croire. Je sais fort bien que les emprunts des municipalités de cette région ont atteint des proportions inquiétantes. S'il était possible de rassurer ces gens, de les tirer de l'inquiétude où ils se trouvent et de les aider à traverser la saison en cours, je suis sûr qu'ils en sauraient gré au Gouvernement.

(Texte)

M. Gustave Roy (Labelle): Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion d'adresser la parole dans cette enceinte, je ne voudrais pas déroger à la bonne coutume établie de me joindre à tous les honorables membres de la Chambre pour féliciter M. l'Orateur (M. Beaudoin) et vous-même, monsieur l'Orateur suppléant, de votre nomination aux hauts postes que vous occupez actuellement et de la dignité et de la compétence que vous apportez dans l'exercice de vos fonctions.

Vous me permettrez certes d'inclure dans le palmarès de mes félicitations les nouveaux ministres et les nouveaux adjoints parlementaires, particulièrement l'honorable ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Lesage) et l'honorable député de Lévis

(M. Montgomery.)

(M. Bourget), adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics.

Monsieur l'Orateur, des quelques observations que j'ai pu retenir du travail accompli à la Chambre, il semble que les honorables députés profitent de deux débats, soit celui de l'Adresse en réponse au discours du trône et le débat sur le budget, pour dire quelque chose de l'importance de leur circonscription.

Mon comté est surtout connu parce qu'il a fourni à la Chambre deux grands parlementaires, deux grands hommes politiques, deux grands Canadiens et deux grands autonomistes. Le premier, un Père de la Confédération, Louis-Joseph Papineau, et le second, un défenseur acharné des droits octroyés par cette même Confédération, Henri Bourassa.

Fervent patriote, autonomiste sincère et honnête, Henri Bourassa, grand homme politique canadien-français, a laissé dans l'esprit de mes commettants, qu'il a dignement représentés pendant plusieurs années, un héritage spirituel politique qu'ils garderont encore longtemps à travers les générations. Il n'y a pas de doute que si Henri Bourassa était aujourd'hui à ce pupitre, il exprimerait son contentement et sa satisfaction des réalisations qui furent le fruit d'idées qu'il a suggérées et défendues avec acharnement, il y a un quart de siècle. Dans toute son indépendance, il féliciterait avec moi le gouvernement actuel d'avoir réalisé presque totalement, dans moins de 20 ans, les idéaux qu'il préconisait, lesquels idéaux suggérés et débattus, il y a à peine 30 ans, lui valurent les épithètes d'utopique, de rêveur et de déséquilibré.

Il serait fier et heureux, aujourd'hui, de féliciter le gouvernement St-Laurent du rapatriement de la Constitution, de la nomination d'un Gouverneur général canadien, de l'obtention de notre indépendance complète d'attachements étrangers et de la réalisation de cette belle unité nationale qui existe parmi tous les Canadiens. Avec moi, il se réjouirait de constater que l'unité nationale presque complète permettra bientôt de réaliser l'adoption d'un drapeau purement canadien et la proclamation définitive d'un seul hymne national, l'"O Canada", de même que la nomination prochaine d'un ambassadeur auprès du Vatican.

Toutefois, de ce temps-ci, je me demande ce que penserait Henri Bourassa des relations fédérales-provinciales et du problème épineux soulevé par le gouvernement du Québec relativement à la question des droits provinciaux à la taxation directe et sa corollaire, la déduction de l'impôt provincial sur le revenu de l'impôt fédéral.